L'ETANCHEITE AUSTRALE

Annonce n° 10044
Type Modification de société
Parution web 13/11/2026
Parution print 13/11/2026

L'ETANCHEITE AUSTRALE SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros

Siège social : Résidence Jardin Créole - BP 723 - Kawéni - 97600 MAMOUDZOU

507 455 665 RCS MAMOUDZOU

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 6 octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

La dénomination sociale L'ETANCHEITE AUSTRALE SARL est remplacée par l'ETANCHEITE AUSTRALE.

Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Julian CHAMPIAT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : la société CHAMPIAT, société à responsabilité limitée au capital 100 euros, ayant son siège social 5 route de la SPPM - BP 723 - ZI de Kaweni - 97600 MAMOUDZOU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MAMOUDZOU sous le numéro 933 934 333, représentée par Monsieur Julian CHAMPIAT.

Pour avis

La Présidente

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.